

Tost d'an Douar

Le bulletin de liaison entre Morlaix Communauté et les agriculteurs

Novembre 2019 > N° 2

Étude pour la restauration écologique du ruisseau de Locquirec (Lapic)

Le prochain Contrat Territorial des bassins versants du Trégor, outil opérationnel de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, portera sur la restauration écologique des masses d'eau dégradées du territoire au titre de la Directive Européenne Cadre sur l'Eau.

Deux masses d'eau dégradées

Chaque bassin versant possède une station de suivi sur son cours d'eau. Différentes analyses biologiques et chimiques sont réalisées. À partir des notes obtenues sur les différents critères, une note globale est attribuée. Ce résultat permet de déterminer l'état écologique et chimique de la masse d'eau.

Sur le territoire de notre collectivité, deux bassins versants sont à ce jour considérés dégradés. Il s'agit du bassin versant du Lapic (ruisseau de Locquirec) et du bassin versant du Pontplaincoat (Ruisseau de Plougasnou). Morlaix Communauté souhaite donc axer son action sur ces deux cours d'eau.

Un programme pluriannuel d'actions sur les milieux aquatiques

Depuis 2017 et suite à une étude pour la restauration écologique du bassin versant du Pontplaincoat, un programme d'actions est en cours. Il concerne uniquement l'aménagement du cours d'eau (suppression d'ouvrages inutiles sur le cours d'eau, remplacement dans son lit originel...).

Dès cet automne, une étude sera lancée pour établir un état des lieux du cours d'eau et des zones humides du bassin versant du Lapic. Le but est d'inventorier de manière exhaustive les altérations présentes sur ces milieux. L'absence de continuité piscicole, le drainage et/ou le remblai de zones humides, l'absence de talus en bas de versant en sont quelques exemples.

Ensuite, les enjeux et objectifs de restauration seront définis dans le cadre de la réglementation existante.



Le Lapic à Kernevez

Crédit photo : Morlaix Communauté

Ils permettront de définir un programme pluriannuel d'actions et de suivis (5 ans) permettant l'atteinte du bon état écologique de ces masses d'eau.

Enfin, avant sa mise en œuvre, ce plan d'actions sera soumis à enquête publique et fera l'objet d'une autorisation environnementale et d'une déclaration d'intérêt général.

Une large concertation

Ce travail sera mené par un bureau d'études en collaboration avec les acteurs institutionnels (communes, partenaires financiers). Les associations, habitants, exploitants agricoles seront également concertés.

Pour informer et mieux appréhender la perception du cours d'eau du Lapic par les habitants du territoire concerné, des animations, des permanences en mairies et une réunion publique seront organisées pour informer la population.

Yann Larhantec - 02 98 15 15 21
yann.larhantec@agglo.morlaix.fr

Prajoù an Arvorig

6^e édition du concours des pratiques agro-écologiques

Pour cette 6^e édition du concours des pratiques agro-écologiques – prairies et parcours, 7 agriculteurs ont participé dans 2 catégories différentes : fauche exclusive et fauche plus pâturage. Le jury, composé de botanistes, entomologistes, agronomes et d'un apiculteur, a visité les 8 parcelles les 12 et 13 juin. Le jury était présidé par Sébastien Péron, éleveur bovin de blondes d'Aquitaine à Commana, et Phillipe Arnaud, éleveur bovin de Salers à Hanvec. À l'issue des délibérations, le jury a désigné un premier prix dans chaque catégorie : Daniel Marhic en fauche exclusive (Plounéour-Menez), André Bellour en fauche et pâturage (Lanmeur). Deux prix spéciaux



Remise des prix lors des 50 ans du PNRA (Parc Naturel Régional d'Armorique), le 29 septembre 2019

Crédit photo : Julien CIROU, Syndicat de Bassin de l'Elorn

ont également été décernés : Julien Cabon obtient le prix « encouragement » (Kerlouan) et Pierre Guillerm obtient le prix « partenariat » (Cléder).

Focus sur le lauréat de la catégorie fauche plus pâturage, André Bellour de Lanmeur

Le premier prix fauche et pâturage revient à André Bellour, éleveur de vaches laitières et allaitantes à Lanmeur depuis 1997. Il élève une quarantaine de Normandes en agriculture biologique sur 45 ha répartis en 2 sites distants de 4 km et produit 140 000 – 150 000 litres pour un quota de 210 000 litres. L'assolement est composé de 31,5 ha de prairies temporaires de longues durées (entre 10 et 20 ans), 12 ha de prairies permanentes et 1,5 ha de betteraves fourragères. Une dizaine d'hectares est située en zone humide. Les vaches sont en pâturage plat unique du 1^{er} avril au 31 octobre et sortent toute l'année.

La parcelle qui a été présentée au jury est, depuis 1990, exploitée par André Bellour ; elle fait 1,2 ha et se situe à 1 km du siège. Avant cela elle était en prairie naturelle fauchée 2 fois par an. Après un déprimage en fin d'hiver par les

vaches laitières pendant 2,5 jours, André fait une fauche en juillet pour faire du foin destiné aux vaches en production puis un deuxième pâturage en septembre avec les vaches laitières pendant 2,5 jours. Une très grande diversité de plantes a été relevée puisque ce sont 70 espèces différentes réparties dans 16 catégories de plantes indicatrices qui ont été recensées. Mais c'est surtout la cohérence entre le mode de gestion et les contraintes liées à la parcelle qui ont séduit le jury. Après avoir reçu le prix local lors des 50 ans du PNRA (Parc Naturel Régional d'Armorique), André Bellour se rendra au salon de l'agriculture à Paris en février 2020. « Je suis content qu'on me félicite pour mes pratiques. J'aimerais que tous les agriculteurs s'investissent dans la transition agro-écologique et respectent les zones humides » explique André Bellour.



Vue générale de la prairie d'André Bellour



Luc Guihard (Bretagne Vivante) à gauche et André Bellour, à droite sur la photo



Un azuré commun butinant une fleur de lotier

Crédit photo : Mathilde Le Roux, Syndicat Mixte de l'Horn

Crédit photo : Morlaix Communauté

Crédit photo : Mathilde Le Roux, Syndicat Mixte de l'Horn

LE DOURON

Bilan à mi-parcours

Démarré en janvier 2017, le second Plan de Lutte contre la prolifération des Algues Vertes (PLAV) se prolonge jusqu'en décembre 2021. Alors qu'une évaluation à mi-parcours par un bureau d'études va démarrer, voici un point d'étape sur la qualité de l'eau, les engagements agricoles individuels et les évolutions concernant les outils d'accompagnement.

Plan de lutte
contre la prolifération
des algues vertes

Des concentrations en nitrates qui continuent de baisser

Le suivi de la qualité de l'eau du Douron, réalisé depuis 1998 à une fréquence de deux campagnes de prélèvement par mois, montre une baisse constante de la concentration en nitrates depuis plus de 10 ans. L'objectif fixé en nitrates est d'atteindre une concentration de 25 mg de nitrates par litre en quantile 90 à l'horizon 2021 (sur 100 valeurs on ne conserve que les 90 les plus faibles pour éviter les concentrations extrêmes). Les effets des actions menées dans le cadre des deux PLAV s'amorcent et montrent une perte de 3 mg/l depuis ces 5 dernières années.

Malgré cette baisse constante des concentrations en nitrates, les échouages ont été importants dans l'Anse de Locquirec en 2019. Les conditions peu dispersives de l'hiver 2018-2019 ont eu pour conséquence un démarrage précoce des proliférations d'algues. La quantité cumulée d'algues ramassées à la mi-septembre s'élevait à 3 420 m³, comparativement aux 2 000 m³ en année moyenne.

Une profession agricole qui s'engage

En septembre 2019, le nombre d'exploitations ayant signé un Contrat d'Engagement Individuel (CEI) avec Morlaix Communauté se chiffre à 70 contre 56 en 2017. À cela s'ajoutent 18 exploitations ayant signé un CEI avec Lan-

non Trégor Communauté, ce qui porte à presque 70 % la part de la surface agricole engagée. Les agriculteurs signataires s'engagent à atteindre des objectifs en matière de : réduction de la pression azotée, augmentation de la surface en herbe, amélioration de la couverture hivernale des sols ou encore augmentation de la diversité culturale.

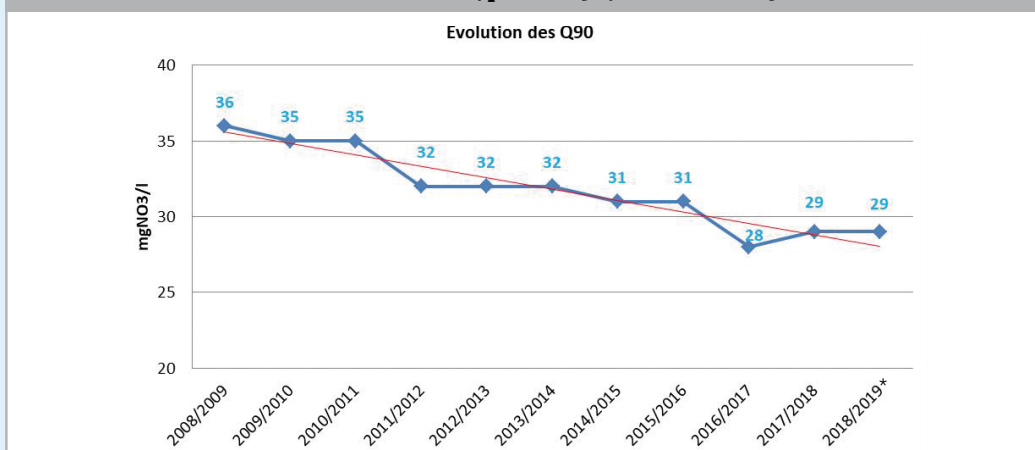
De nouveaux outils d'accompagnement

Un **nouveau dispositif d'aide aux investissements** est disponible. Il concerne les projets de boviducs, séchage du foin en grange ou encore porcs sur paille. Le premier appel à projet s'est clos en septembre 2019 et un second sera lancé en début d'année 2020 porté par l'État. Compte tenu du fait que le coût de ces types de travaux soit très élevé, le taux d'aide est de 40 %.

Dans le cadre du dispositif boucle vertueuse, **une aide au remplacement agricole** pour congrés ou formation a été intégrée en 2019. Pour pouvoir en bénéficier, il faut être adhérent d'un groupement d'employeurs ou adhérer directement à un service de remplacement (Finistère Remplacement ou le SDAEC).

Paul Salaün - 02 98 15 15 23
paul.salaun2@agglo.morlaix.fr

Évolution de la concentration en nitrates (quantile 90) de 2008 à 2019 à l'exutoire du Douron



* La campagne hydrologique 2018-2019 est incomplète (octobre 2018 à août 2019), il s'agit donc d'un Q90 provisoire.

L'étude de la population des petits saumons sur le Douron : un indicateur de la bonne santé de la rivière

La rivière Douron abrite de nombreuses espèces piscicoles typiques des cours d'eau dits « de 1^{res} catégories à salmonidés » : truite fario (poisson reconnaissable avec ses flancs parsemés de points rouges), le saumon atlantique, la truite de mer, l'anguille, le chabot, la lamproie de Planer, le vairon et la loche franche.

Une méthode scientifique pour évaluer la bonne « qualité d'un cours d'eau » a été effectuée par les techniciens de la Fédération de Pêche du Finistère sur 7 endroits du Douron afin de suivre la colonisation par le saumon d'aval en amont.

En 2019, l'indice du Douron est de très bonne qualité, avec plus de 50 individus capturés en 5 minutes de pêche. Ce suivi montre que la population de saumon augmente progressivement depuis 2012. Les derniers aménagements piscicoles menés par le Syndicat Mixte du Trégor et pour-



Pêche électrique sur le Douron

suivis par Morlaix Communauté sur ce cours d'eau tendent réellement à favoriser la croissance de la population de saumons.

Agenda

Mardi 19 novembre - 10h

Journée « filière viande ruminants en agriculture biologique » à la salle des fêtes de **Plouégat-Moysan**.

Jeudi 5 décembre 2019 - 10h30

1^{re} journée « bocage » - Choix des essences et démonstration de taille de formation par Pascal Lecreps à l'espace Coatenlem à Plouigneau.

Mardi 10 décembre - 20h

Soirée projection-débat « abattage à la ferme » à la salle des fêtes de **Plouégat-Moysan**.

Février-mars 2020

2^e journée « bocage » - Présentation de la filière bois énergie, démonstration d'un chantier de broyage de bois plaquette avec la SCIC Coat Bro Montroulez et présentation de haies gérées durablement.



Une série de clips vidéos sur la boucle vertueuse

En 2018 et 2019, l'agence *Après la pluie films* a réalisé une vidéo pour expliquer le dispositif de la boucle vertueuse et sept petits clips qui illustrent les prestations proposées. Retrouvez-les sur notre site internet :

www.syndicat-tregor.fr



Exemple de prestation d'épandage de précision - Enfouissement du lisier sur prairie